

APPEL À PROJETS

RÉSIDENCES DE CRÉATION ARTISTIQUE

SAISON 2023-2024

La Ville de Béziers lance un appel à projets pour des résidences de création artistique sur le site des Franciscains de septembre 2023 à juillet 2024.

CONTEXTE

La Ville de Béziers a rénové en 2006 l'ancien couvent des Franciscains afin d'en faire un lieu de résidence artistique.

Après 9 ans d'occupation par la Compagnie Jérôme Savary puis par l'association Musiké, la Ville de Béziers souhaite donner un nouveau souffle aux Franciscains au travers d'un appel à projets ouvert à toutes les disciplines artistiques du spectacle vivant.

Tous les champs sont éligibles (théâtre, danse, cirque, musique, arts de la rue...), aucune thématique n'est imposée, le principe consistant à valoriser des propositions artistiques porteuses de sens.

La Ville de Béziers souhaite ainsi accompagner des artistes dans le développement de leur activité, renforcer l'action culturelle municipale, contribuer à offrir au public une diversité de propositions artistiques et ancrer la création artistique dans son territoire.

DESCRIPTION

Situé en cœur de ville, à proximité du quartier étudiant, le site des Franciscains comprend un auditorium de 300 places, des salles de répétitions, un réfectoire, une cuisine, des bureaux et 14 chambres équipées (plans détaillés en annexe).

Une équipe composée de 6 agents municipaux (responsable du site, assistante, chargée de communication, régisseur général, gardien et agent d'entretien) et un parc de matériel technique sont mis à disposition par la Ville et affectés au lieu.

OBJECTIFS

1 - Développement de la vie culturelle, ancrage territorial et élargissement du public

En s'articulant avec les autres actions culturelles existantes sur le territoire de la commune, la résidence doit contribuer au développement de la vie culturelle et à son rayonnement en dehors de ce territoire, et toucher les publics les plus larges possible, utilisateurs ou non des lieux de création et de diffusion.

2 - Education culturelle et artistique

Durant la résidence, la compagnie artistique doit s'engager dans une démarche éducative vers les publics. Elle doit leur donner à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'elle met en œuvre, sous forme d'interventions de pratiques et d'actions variées, au sein du site des Franciscains mais aussi hors les murs sur le territoire de la commune.

La résidence doit permettre au plus grand nombre (adultes, jeunes) de rencontrer les artistes, leur travail, et ainsi appréhender la création artistique.

Ces rencontres doivent favoriser et encourager la pratique artistique en lien avec les autres acteurs du territoire. Elles doivent stimuler la curiosité pour les différentes formes d'arts vivants et amener les spectateurs vers plus d'ouverture et d'esprit critique.

PERIODES ET DURÉE DES RÉSIDENCES

L'accueil des résidences aura lieu tout au long de la saison.

La durée de chaque résidence ne pourra excéder 4 semaines et sera définie avec les équipes artistiques retenues, en fonction de leurs besoins et des possibilités du site des Franciscains.

ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE BEZIERS

- Mise à disposition gracieuse du site pour le travail de création et l'hébergement des artistes (le transport et la restauration restent à la charge de la compagnie),
- prise en charge des frais de fonctionnement du site des Franciscains (fluides, gardiennage, maintenance du bâtiment) pour la durée de la résidence et en fonction des besoins et des disponibilités des espaces,
- accompagnement du projet et logistique technique assurés par l'équipe dédiée au site, en fonction des besoins exprimés, et dans la limite des moyens que pourra mettre à disposition le théâtre des Franciscains,
- mise en place d'actions de communication vers les publics et les professionnels sur la sortie de résidence,
- promotion et valorisation de la résidence sur les supports de communication,

- versement d'une aide financière pour la création dont le montant, plafonné à 4.000€ TTC, sera défini en fonction du projet présenté.

ENGAGEMENTS DE LA COMPAGNIE EN RESIDENCE

- présentation du travail artistique en cours de résidence,
- présentation publique de sortie de résidence,
- actions vers les publics : rencontres avec les artistes, partenariats avec les établissements scolaires avec lesquels une pratique artistique serait souhaitable.

CRITERES DE SELECTION

- Clarté du projet artistique et des étapes de résidences
- Parcours des artistes, de la compagnie et engagement de l'équipe artistique
- Intérêt des actions transdisciplinaires et/ou intégrant une dimension participative
- Programme de travail de la résidence, faisabilité technique
- Garanties apportées en terme de qualité d'encadrement financier et administratif
- Pertinence du projet dans une logique de l'offre culturelle du territoire.
- Pertinence des actions envers les publics (pratique artistique etc..)

Les projets seront sélectionnés par une commission composée d'élus de la collectivité, de techniciens territoriaux, de représentants d'institutions culturelles locales et régionales. D'autres partenaires pourront être associés à ce choix.

CANDIDATURE

Vous devez renseigner le formulaire joint (annexe 1) et le retourner par voie postale ou par mail avant le

- THÉÂTRE DES FRANCISCAINS, 13 bd Duguesclin, 34500 BEZIERS
theatredesfranciscains@ville-beziers.fr

Vous pouvez joindre tous documents ou liens (dossier, visuels, vidéos, site internet, etc...) que vous jugerez utiles pour une meilleure compréhension du projet.

CALENDRIER DE SELECTION

Lancement de l'appel à projets – mercredi 9 novembre 2022
Réception des dossiers et projets – lundi 12 décembre
Sélection par la commission – lundi 27 février
Début des résidences – septembre 2023
Fin des résidences – Juillet 2024

ANNEXE 1/ 4

RESIDENCE DE CREATION ARTISTIQUE
SITE DES FRANCISCAINS

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 - VOUS

Nom de la compagnie :

Nom de la structure :

NB : le nom de cette structure doit figurer sur le RIB fourni par la compagnie

Nom du responsable de la structure (Président, gérant etc.):

SIRET :

Code APE :

N° de licence entrepreneur du spectacle :

Titre du projet :

Contact artistique :

Contact administratif :

Contact technique :

Adresse postale :

Téléphone :

Mobile :

Adresse mail :

Site web :

Présentation et parcours de la compagnie

Précédentes créations

-
-
-

2 - VOTRE PROJET

Présentation comprenant une note d'intention, un texte de présentation (100 signes environ) et un visuel

Modalités de relations entre le projet et les publics

CV des artistes intervenants

Liens internet permettant la visualisation des projets précédents

Propositions de dates de résidences

Éléments techniques souhaités

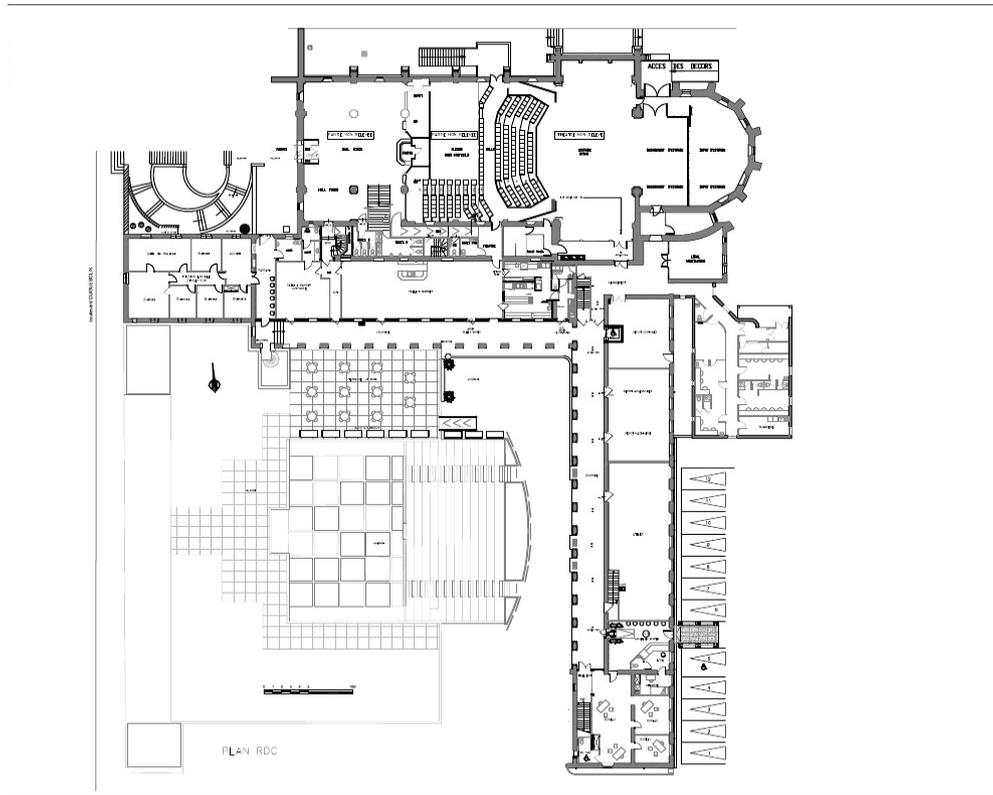
Budget prévisionnel détaillé, incluant d'éventuels co-financements (acquis, en cours)

3 – COMMUNICATION

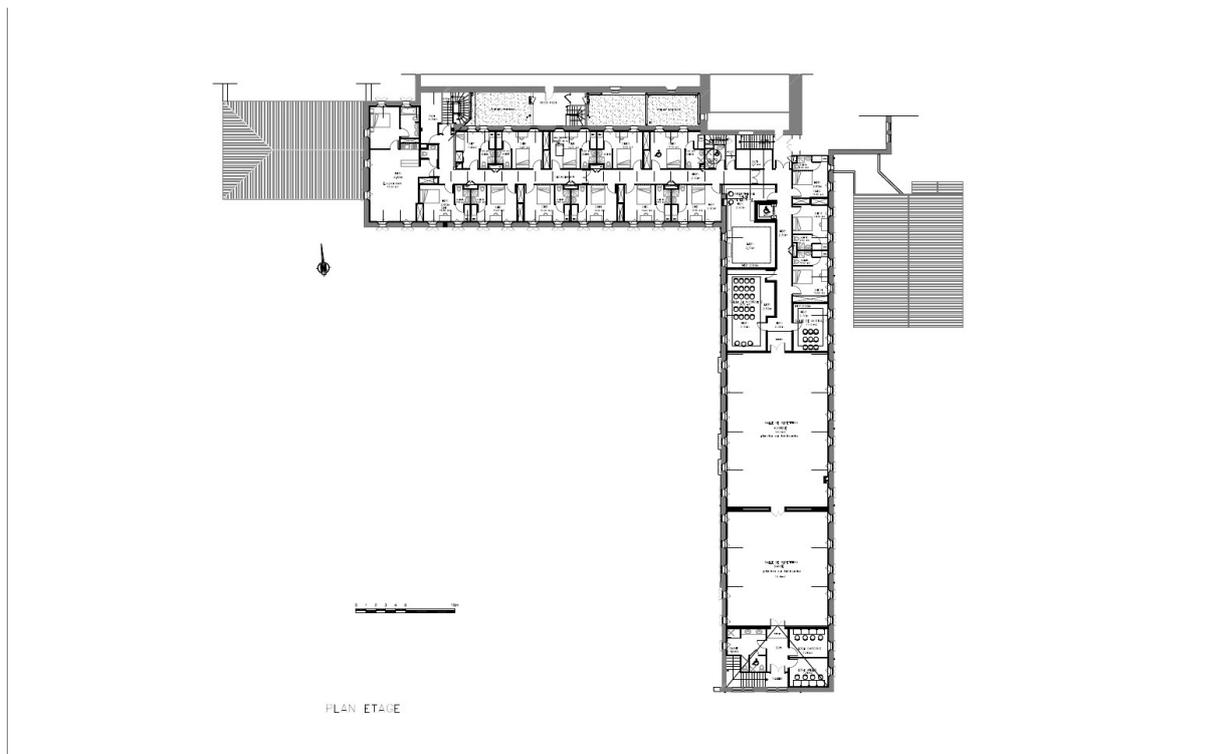
les projets retenus au théâtre des Franciscains, vont être annoncés à la fois dans la brochure saison du théâtre des Franciscains et du théâtre Municipal.

Synopsis du projet :

Visuel exploitable et libre de droit (photos), en précisant les crédits photos :



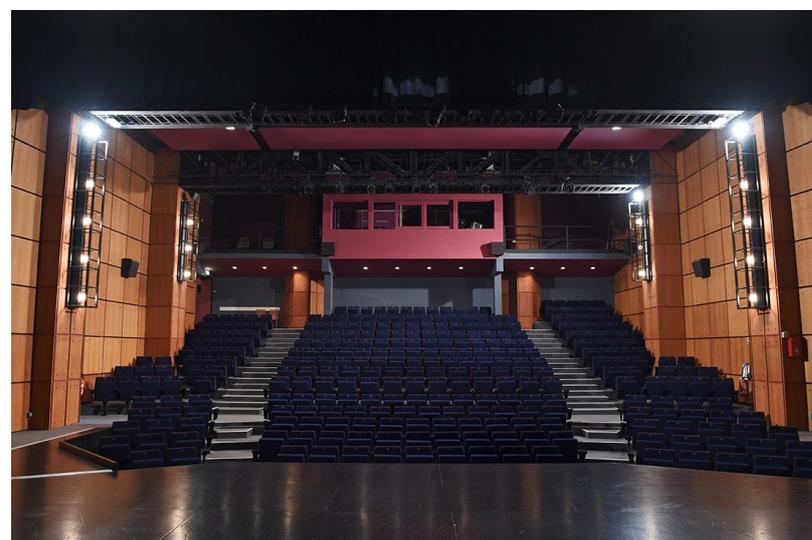
Rez-de-chaussée



1^{er} étage



Côté cour



Auditorium



Salle de répétition



Salle de répétition / Réfectoire



Cuisine



Chambre

THEATRE DES FRANCISCAINS

Auditorium Yves ROUQUETTE

FICHE TECHNIQUE

13 Bd Duguesclin 34500 Béziers

Théâtre en amphi, aménagé dans l'ancienne chapelle du couvent des Franciscains, situé derrière la place du 14 Juillet (Ancien champs de Mars).

Capacité de la salle 300 places.

Ouverture du cadre de scène :

- Largeur 11,50 m
- Hauteur 6,30 m

Scène :

- Profondeur du nez de scène au mur lointain dégagement d'estrade 17m.
- Proscenium fixe 1,70 m
- Largeur de mur a mur : 20,60 m
- Pas de pente.
- Pas de rideau de fer.

Gril fixe :

- Hauteur 8,70 m
- Hauteur sous porteuses électrique 7,65 m
- 6 poutres mobile en carré de 300 de 12 m d'ouverture chacune. (charge max répartie 250 kgs).
- 3 poutres sont équipées de 12 lignes chacune.
- Poutres latérale mobile en triangulé de 300. 8 m de long à jardin et cour.
- Rideau avant scène électrique à vitesse variable piloté de la régie plateau coté Cour ou de la régie.
- Régie plateau côté cour.
- Porte accès décors en fond de scène coté Jardin. Largeur 2,80 Hauteur 2,80 m
- 3 jeux de pendrillons Largeur 4m Hauteur 8,70m équipés à l'italienne sur le gril.
- 4 Frises Largeur 14m Hauteur 1,70m équipées sur le gril.
- 1 Cyclorama Largeur 13m Hauteur 7,50m

SONORISATION

Régie au balcon en fond de salle.

- 1 Console Soundcraft K2 40.8.8.2
- 1 Système de diffusion en salle 2 JBL SR4733A
- 1 multipaire 24/8 a cour.
- 4 Retours JBL TR105
- Amplifications QSC rmx
- 1 Equaliser Klark Teknik DN 360
- 2 Compresseurs DBX 160 XT.
- 1 micro HF Shure.
- 1 système intercom filaire 3 postes.

ECLAIRAGE

- 1 pupitre d'éclairage STRAND LIGHTING série 520i.
- 1 Armoire fixe de 60 gradateurs numérique Robert Juliat série DIGI 4 en DMX 512 16 A par prises.

Au total 112 lignes arrivent au local gradateurs en section 1,5 mm².

Répartition des lignes dans la salle :

- 12 lignes au sol à Jardin.
- 12 lignes au sol à Cour.
- 24 lignes au cadre de scène.
- 36 lignes réparties sur 3 poutres mobiles au plateau.
- 28 lignes réparties sur les deux passerelles en salle.
- 35 PC 1000w robert juliat.
- 12 PAR 1000w (CP62, CP61, CP60).
- 12 Cycliodes 1000w ADB asymétrique.
- 10 Découpes 1000w 614 S robert juliat.
- 4 Découpes 2000w 714 S robert juliat.
- 2 BT 500w robert juliat.
- 1 nacelle Lift Génie Hauteur 7m.

Loges :

- chaque loge est équipée d'une douche et d'un wc.
- 2 loges 10 personnes.
- 1 loge 20 personnes.

Buanderie :

- 1 machine à laver.
- 1 sèche linge.